

DEC212388DR18

Décision portant cessation de fonctions de M. Hugues CAPLIER, assistant de prévention au sein de l'UMS 3702 intitulée « Institut de Biologie de Lille » (IBL)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC150821DR18 du 05 mars 2015 nommant M. Hugues CAPLIER aux fonctions d'AP au sein de l'Unité UMS 3702 intitulée IBL ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention exercées par M. Hugues CAPLIER, au sein de l'UMS 3702 intitulée « Institut de Biologie de Lille » (IBL), à compter du 01/01/2021.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 26/08/2021

Le Directeur de l'Unité
M. Philippe BOUTIN

Visa du Délégué Régional Hauts-de-France
M. Christophe J. MULLER

